

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 93 (1942)
Heft: 6

Artikel: La tôle et le tavillon (complément)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

canaux qui ont pour conséquence que le sol est aéré dans une large mesure. Or, si des plants forestiers sont mis sur des pâturages ou sur des alpages où l'on coupe le foin, ayant les uns et les autres un sol devenu fortement compact, ces jeunes arbres n'y trouvent pas un terrain possédant la constitution nécessaire pour qu'ils puissent prospérer. Ils vivotent au début, et il faut plusieurs années pour qu'ils arrivent à prendre un développement normal. Là aussi, l'herbe joue un rôle de premier ordre; car, en se décomposant, elle ameublir les couches supérieures du sol et y fait régner les conditions qui conviennent aux cultures forestières. En revanche, le fauchage et le parcours du bétail entretiennent et même augmentent l'endurcissement du terrain. Par conséquent, il faut, dans les reboisements aussi, interdire de couper l'herbe, cela moins parce que les plants risquent d'être blessés au cours de cette opération que parce que le tapis en question a une action favorable sur la constitution du sol.

E. Hess.

La tôle et le tavillon (complément)¹

Dans leur jeunesse, les résineux (berclures, tuteurs) ont, pour plus de 90 % des tiges, l'enroulement des fibres de droite à gauche. Cette torsion à gauche est déjà moins fréquente (60 % des tiges) pour les perches et fourrons, dont 15 % tordent même à droite et dont 25 % sont à fibre rectiligne. Enfin, les poteaux n'ont en moyenne que 33 % de tiges senottes, 34 % sont à fibre droite et 33 % dextrorses. Chez les charpentes, 20 % seulement sont senottes, 30 % sont à fibre droite et 50 % tordent à droite.

La torsion à gauche fait donc règle pour les jeunes plantes. Avec l'âge, les fibres ont ensuite tendance à être parallèles à l'axe. Quand l'arbre arrive vers sa maturité, les fibres tordent le plus souvent de gauche à droite. La plante aura donc, comme l'explique Burger, une bonne aptitude à la fente quand elle gardera le même sens d'enroule-

¹ Dans le manuscrit de l'article de M. E. Graff, publié au cahier n° 4 du « Journal forestier suisse » (pages 85—93), sous le titre ci-dessus, son auteur avait donné quelques renseignements touchant la fréquence de la torsion des fibres chez les résineux. Ces données ayant paru dans l'article y mentionné de M. H. Burger, publié aux « Annales de l'Institut de recherches forestières » (vol. XXII, cahier 1, 1941), il nous avait paru superflu de les reproduire. M. Graff ayant exprimé un vif regret de cette suppression, nous nous faisons un devoir de les reproduire ici et nous excusons du retard survenu. Cette adjonction fait suite au deuxième alinéa, à la page 92, de l'article en cause. *La rédaction.*

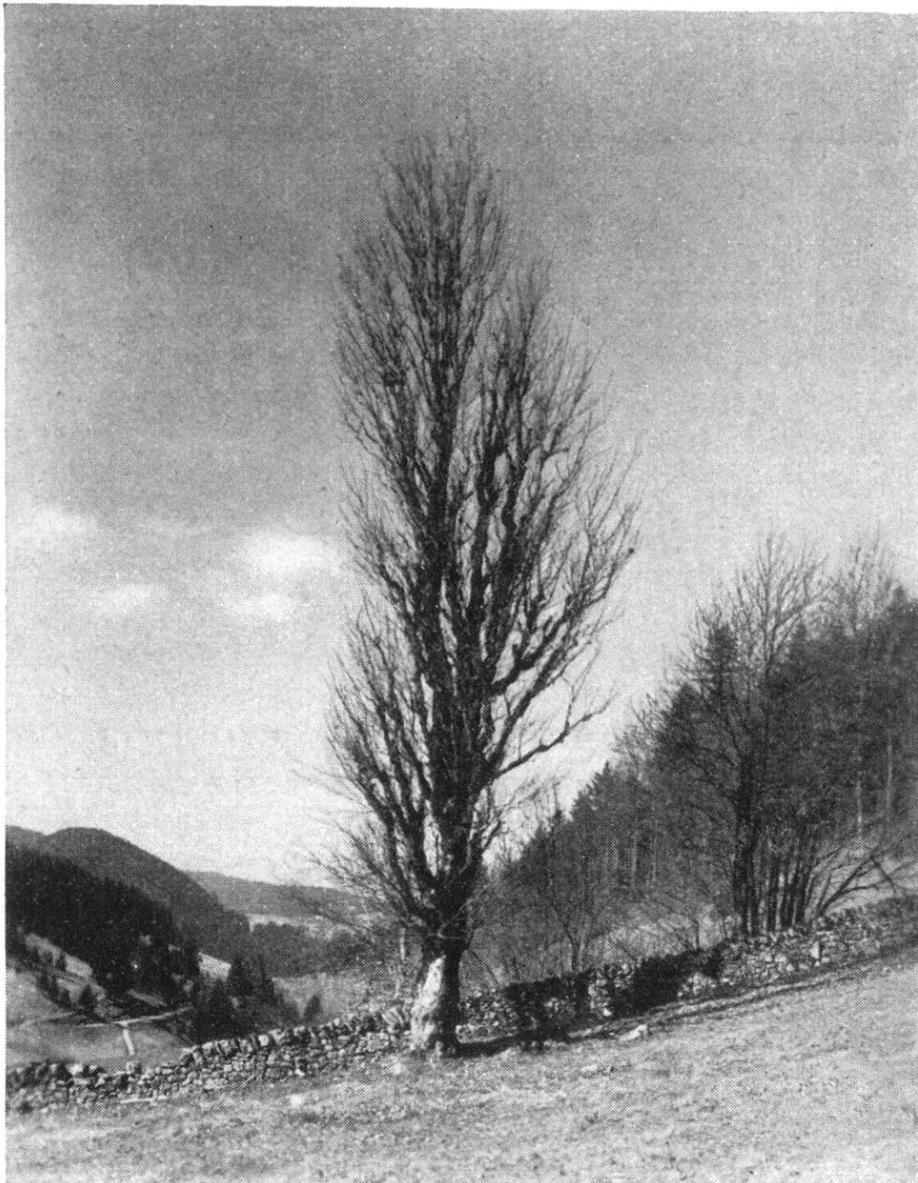
ment pendant toute sa vie. Par contre, elle fendra mal si la fibre tourne à gauche à l'intérieur, et à droite à l'extérieur. Une plante sera impropre à la fente si le sens de la torsion a changé plusieurs fois pendant la croissance.

E. G.

COMMUNICATIONS

Erable de montagne pyramidal

Les variations de l'érable de montagne (*Acer pseudoplatanus*, L.) sont assez nombreuses quant à la forme des feuilles. Les quelques-unes indiquées dans la deuxième partie de la *Flore de la Suisse* (Schinz & Keller) ne sont qu'une partie de celles notées dans le « *Handbuch der Laubholzkunde* » de Schneider.



Phot. J. Peter, à Bevaix.

Erable de montagne pyramidal à la Grand-Combe (Neuchâtel).